

A. DI MEGLIO ET CECCE LANFRANCHI

LE RIACQUISTU AUJOUR'HUI : REGARDS ET PROSPECTIVES

J'AIMERAI EXPLIQUER en deux mots les raisons de cette communication groupée. En fait, dans la période où j'apprenais la tenue prochaine de ce colloque, je lus un article de François Lanfranchi dans la revue *À Pian d'Avretu* n° 14-15 qui traitait du thème de l'avenir culturel corse. Précisons que *À Pian d'Avretu* est une revue de littérature et civilisation corses entièrement en langue corse. Son nom indique qu'elle est issue de l'extrême Sud de la Corse, mais ses colonnes sont ouvertes à tous les auteurs quelle qu'en soit la variété et cette revue est aujourd'hui diffusée dans toute l'île.

Dans le numéro cité, François Lanfranchi, professeur de corse, poète, auteur, écrivain bilingue ayant notamment participé régulièrement à la rédaction du journal *Paese*, analyse et réfléchit sur la notion de **riacquistu**, terme qui est né dans les années 70 et qui détermine l'acte militant de réappropriation de sa culture d'origine. Il m'a semblé voir dans le constat, parfois amer, de l'auteur les prémisses d'un nouveau type d'engagement qui, et c'est là l'important, tend à se dégager de l'enfermement diglossique.

Je ne dévoilerai pas plus loin les contenus de cette analyse pour laisser à son auteur le soin particulier de les développer tout à l'heure pour nous. Mon rôle, dans cette intervention à deux, se bornera à mieux appréhender cette notion de « riacquistu » en la recontextualisant dans un premier temps, puis en essayant très sommairement d'énoncer son évolution jusqu'à nos jours. Lanfranchi nous dira ce que recouvre ce terme d'après lui pour en déduire un certain nombre d'implications concernant les attitudes culturelles en situation minorée ou l'avenir culturel tout simplement.

Le riacquistu, qu'est-ce que c'est ?

Par cette question, nous voudrions affiner un peu plus le premier élément de définition que nous avons proposé, à savoir : terme des années 70 qui détermine un acte de militantisme culturel de réappropriation de sa culture d'origine.

Il faut savoir que les années 70 constituent la période du renouveau

culturel corse lié à la revendication politique régionaliste-nationaliste qui reprend vigueur après un étiollement jusqu'aux années 60, pour diverses raisons historiques et sociales. On croyait la cause de la langue et de la culture corses vouée à une agonie certaine, laissant place à un folklore pour touristes, c'est à l'inverse « le miracle de 70 », comme l'appelle F. Ettori (1982 : 348), qui se produit. Ettori note qu'au début de la montée de la revendication régionaliste dans le milieu des années 60 « le culturel — au sens restreint du terme — n'était pas impliqué dans cette forme de résistance dont le discours restait économique et politique » et que « la réaction culturelle commence au début des années 70, comme un effet différé de l'explosion de mai 68 ».

Il n'est pas question de faire ici l'histoire complète de ce qui s'appellera plus tard **sittanta** ou **a leva di u sittanta** (les années 70 ou la génération de 70), mais précisons que ce bouillonnement culturel et intellectuel touchera la littérature avec la revue *Rigiru* comme symbole. La profusion de textes de poésie, dont beaucoup sont engagés, alimentera une nouvelle idée du chant qui, tout en réhabilitant les formes traditionnelles, fera une large part à une création résolument en rupture avec les formes musicales et les thèmes en vogue dans les années 50-60, opposant le culturel au folklore, le chant d'existence, avec le groupe *Canita u Populu Corsu* (Le Peuple corse chante) pour symbole, aux ritournelles pour touristes. Sans oublier, bien entendu, le théâtre, le cinéma, l'enseignement de la langue corse et le domaine des études notamment en histoire, ethnologie et linguistique.

C'est plutôt du côté du mouvement littéraire, plus particulièrement dans un article de la « revue française d'étude politique méditerranéenne » de 1977 de Dominique Ventiseri (qui n'est autre que le pseudonyme de Finatu Coti, écrivain corse des plus connus) que va apparaître le terme de **riacquistu** aux côtés de deux autres notions qui vont former un triptyque, base du projet du **sittanta**. Ces deux autres termes sont : **indiatutura** que l'on peut traduire par engagement, et **inghjennatura** qui est l'acte d'engendrer.

Le mouvement littéraire et culturel en général du **sittanta** se définira donc par son engagement militant : **l'indiatutura** pour puiser dans les racines, l'histoire et le patrimoine vrais de ce peuple en opérant **u riacquistu** et pérenniser, générer, créer, construire l'avenir par **l'inghjennatura**.

De ces trois termes, c'est sans doute **riacquistu** qui est resté le plus employé synthétisant d'une certaine façon l'ensemble du triptyque. En effet, si l'on consulte le *Muntese*, dictionnaire corse-français le plus complet à ce jour, **riacquistu** peut signifier reprise, rétablissement, amélioration.

tion. Si l'on prend ces trois termes dans l'ordre, on s'aperçoit que la néologie a intégré le **riacquistu** dans son acception **settantesca** (c'est-à-dire issue de l'idéologie des années 70).

Vingt ans après : un sittanta ancù à fà ? (le projet des années 70 reste-t-il à faire ?)

Nous empruntons ce titre à un article de Jacques Thiers paru dans l'hebdomadaire *Pàese* qui devait ouvrir ses colonnes à une série d'acteurs du **sittanta** dans le but d'avoir, avec le recul, quelques bilans et analyses. Malheureusement, seul l'article de Thiers a pu être publié avant que le journal ne cesse. Nous nous appuierons essentiellement sur celui-ci pour livrer quelques éléments de bilan.

Rejoignant un peu Etori qui parle de miracle, Thiers nous dit que la principale particularité du **sittanta** se situe dans la force de son émergence alors que rien ne le laissait prévoir et que le « caractère premier de cette culture de 70 » réside dans un certain dévouement des cultures en conflit.

En fait, quitte à faire tomber quelques mythes, le **riacquistu** est un projet implicite certes, mais en débat permanent dont les termes sont : « Faut-il d'abord maîtriser et se réapproprier la culture ou construire sur du neuf de façon libre ? ». On verra ensuite dans les années 80 que ces débats prendront une dimension plus polémique car si, toujours selon Thiers, « 70 marque de manière définitive, le passage d'une conscience dialectale à une conscience linguistique », il n'en reste pas moins qu'aujourd'hui encore il s'agit de « sortir de l'enfermement de la diglossie ».

En fait de **riacquistu**, on peut déjà affirmer que les années 80 seront celles de l'élaboration. Celles de l'amorce d'un travail un peu plus en profondeur aux niveaux universitaire, scolaire, social. L'entrée du corse dans de nouveaux domaines va poser les véritables enjeux et débats. Au dévouement, au cri d'existence fait place la réflexion, l'appréhension des réalités, la mesure des problèmes, le tout étant toujours objet de débats. Il faut aussi prendre en compte que le grand mouvement politique qui sous-tendait le renouveau culturel des années 70 entre au début des années 90 dans une phase de décomposition-recomposition qui n'est pas encore achevée à ce jour.

Au niveau culturel, Thiers nous dit que « dans l'imaginaire des militants était née l'idée que les culturels des années 70 avaient tout chanté, tout écrit, joué ou filmé. Et même si c'était faux, cela tombait bien. Quand l'imaginaire militant a besoin d'images, il les trouve toutes faites ou bien il les invente ».

Ceci peut expliquer cette impression maintes fois entendue d'un certain

tarissement, tassement voire appauvrissement culturel et politique de nos jours. Nous laissons, quant à nous, volontiers ce genre d'opinions subjectives à l'état d'impression nostalgique. Cependant, ces réactions ne sont pas sans danger et prouvent que les angoisses identitaires demeurent et peuvent être renforcées par une conjoncture politique n'ayant plus, loin s'en faut, le même effet catalyseur que dans les années 70.

Thiers nous dit donc que « 70 reste à faire », Lanfranchi nous dira que « le **riacquistu** est aujourd'hui bel et bien réalisé » mais que « l'acte identitaire collectif reste à faire ». Il s'agit avant tout du témoignage d'un acteur socioculturel qui, à mon sens, pose une somme de questions dont les réponses conditionnent l'avenir de ce pays.

A. di Meglio

* * *

La langue corse au quotidien : l'échec d'une démarche

Il convient, au point où nous en sommes, de tirer les conclusions objectives de vingt ans et plus de **riacquistu**.

Certes, l'accord semble aujourd'hui se faire, y compris dans les hautes sphères de l'État, autour des notions de langues et cultures régionales. Ces notions — un temps révolutionnaires — ne suscitent même plus de nos jours de réaction, au sens politique du terme.

Est-ce à dire que les pionniers du **riacquistu**, les « marginaux » de ces dernières années, ont définitivement gagné leur pari ? Rien n'est moins sûr !

La dynamique politico-culturelle — car les deux termes sont indissociables — née dans les années 70 semble aujourd'hui s'essouffler, et cela sans avoir pu ou su impulser une diffusion large de l'acte identitaire, ne serait-ce qu'au niveau de la pratique orale de la langue.

En effet, et cela malgré les dernières mesures officielles en matière d'enseignement de la langue corse, la corsophonie reste avant tout un phénomène passif : la communauté corse, pour l'essentiel, s'en tient à l'acte d'audition-compréhension. Encore faut-il souligner que cette passivité souffre elle aussi du rapport de force entre langue dominante et langue dominée.

Dans ces conditions, la langue écrite, qui a eu bien du mal à se défaire du carcan réducteur de la chanson militante, ne trouve que peu d'écho dans une île à la démographie faible et vieillissante, où l'acte identitaire collectif se résume bien souvent à une écoute statique.

Bien sûr, le corse écrit a conquis des espaces à priori réfractaires (romans, essais, écrits journalistiques...) ou considérés à tort comme tels,

sortant ainsi du statut implicite de « petite langue », statut officieux donné par le pouvoir central mais néanmoins accepté par les Corses eux-mêmes pendant de nombreuses années.

Mais pour quel lectorat ? Les franges les plus âgées de la population, qui sont aussi les plus activement corsophones, ne sont quasiment pas formées à la lecture. Les franges intermédiaires, où l'on retrouve d'ailleurs ceux qui ont vécu le renouveau identitaire ou y ont participé, souffrent du même mal que les précédentes, un mal fort souvent aggravé de surcroît, par la non-pratique, voire la non-compréhension du corse ordl.

Dans ces classes, soyons réalistes, seuls les pionniers et les quelques initiés qui leur ont emboîté le pas sont capables d'utiliser les quatre registres de la pratique linguistique : compréhension, expression, lecture, écriture.

Quant aux classes les plus jeunes, où se retrouvent les éléments actuellement scolarisés, elles sont sans doute les moins bien loties : victimes de la non-transmission du corse dans le cercle familial, souffrant des énormes carences de l'enseignement en langue régionale (surtout dans le primaire), elles se retrouvent quasi-systématiquement (car c'est bien d'un système qu'il s'agit) en situation conflictuelle pour ce qui concerne l'identité.

Pour l'heure, tout au plus certains font-ils le choix de suivre des enseignements L.C.C. (Langue et Culture Corses) que le cadre légal met aujourd'hui à leur disposition.

Mais qu'on ne s'y trompe pas : ceux-là, bien souvent, se contentent de choisir une matière plutôt qu'une autre. Car pour beaucoup d'entre eux, soyons-en sûrs, la langue corse n'est qu'une matière.

Quelques-uns, toutefois, y portent un intérêt plus viscéral. Mais pour ceux-là, la réalité demeure invariablement la même : quelles opportunités auront-ils de réinvestir activement, dans une société quasiment monolingue et monoculturelle, le très relatif savoir qu'ils auront acquis ?

Un problème de conscience ?

Une fois dressé ce bilan, que d'aucuns pourraient trouver pessimiste, une question, la question demeure : pourquoi ? Pour quelles raisons, alors qu'un accord tacite existe autour de la notion de culture corse, n'arrive-t-on pas à dynamiser, à rendre effective l'existence d'une identité tout juste retrouvée ?

Les réponses sont certes nombreuses. On pourrait à l'évidence dresser une liste quasi-exhaustive des problèmes d'ordre structurel ou juridique,

considérés — sans doute à juste titre — comme autant de facteurs bio-quants.

Mais, en s'en tenant à cela, ne passerait-on pas à côté de l'essentiel ?

Car le mal le plus chronique dont souffre l'identité corse à construire, n'est-ce pas tout simplement la démission de la communauté corse elle-même ?

Ces moyens légaux dont la Corse ne dispose pas, ces moyens indispensables à la mise en route d'un bilinguisme effectif, ne font-ils pas défaut parce que le peuple corse n'a pas su ou pas voulu les demander avec force ?

Il est clair qu'à notre époque les pouvoirs ne font que consacrer les situations existantes. Or, sur le terrain linguistique et culturel, la demande n'existe pas. Le peuple corse — y compris dans ses franges les plus corsistes — est incapable de mobiliser ou de faire pression à partir des revendications identitaires.

À l'évidence, l'espoir né de « a leva di u sittanta » n'a pas réussi le pari d'une diffusion large et homogène. Il n'a pas non plus généré de véritable conscience identitaire au sein de la société corse.

Tout au plus le **riacquistu** a-t-il eu un effet décomplexant à travers la réappropriation d'un passé longtemps tu et caché.

Mais, en ce qui concerne le nœud gordien du problème, à savoir l'acquisition d'une identité corse moderne, on ne peut, pour l'heure, que faire un constat d'échec : peu ou pas de volonté réelle de la part du peuple corse d'arracher les outils indispensables à la pérennité de sa culture !

C'est dans cette non-volonté, dans l'absence de conscience de la collectivité corse qu'il faut chercher les raisons fondamentales d'un échec qui, nous l'espérons, n'est que provisoire. Quelques voix plus optimistes pourraient s'élever pour affirmer que cet accord passif, qui selon nous ne produit que du mythe et du passivisme, correspond à un stade de pré-conscience. Quand bien même nous accepterions le terme, la situation ne changerait en rien pour autant !

De l'identité à l'identification

Disons-le clairement : l'étincelle du **riacquistu** n'a donc pas mis le feu aux poudres du peuple corse.

Peu et mal relayé dans le tissu social, parent pauvre du monde politique corsiste qui a très tôt préféré mettre en avant des revendications institutionnelles ou strictement politiques, le **riacquistu** aujourd'hui arrivé à son terme, n'aura finalement réussi qu'à être une référence historique.

Cela ne préjuge en rien de la qualité de l'œuvre, mais peut ouvrir la porte à des dérives non négligeables en situation d'instabilité culturelle.

En l'absence de véritables moyens, de volonté populaire active, en l'absence d'une diffusion large et partagée des actes et faits identitaires, on peut se demander avec inquiétude si la seule connaissance d'une matière devenue, par la force des choses, statique — à savoir le **riacquistu** — ne risque pas de nous amener vers un pis-aller.

Sans objectifs précis, sans projets clairs pour l'avenir, avec la seule connaissance d'un passé souvent mythifié, avec comme seule référence moderne la matière désormais inerte — parce que non réellement opérante dans la société — du **riacquistu**, ne risque-t-on pas de renverser l'idée même d'identité, sans en avoir conscience, jusqu'à ne réaliser, collectivement, que les mauvais côtés de la seule et dangereuse identification ?

Ne sachant — ne voulant ? Ne pouvant ? — s'insérer dans le temps présent, l'« homme corse » ne risque-t-il pas, pour peu qu'il se soucie de ses racines, de tourner encore et toujours en rond jusqu'à confondre racines et branches ?

Connaître ce qui fût, sans se donner la possibilité d'insérer activement cette connaissance dans un futur proche porte en soi ce risque.

Et quel risque : modifier les images du passé avec le regard du présent, cela revient à construire, de facto, à élaborer une identité douteuse à partir d'une démarche idéologique passésiste et complexée.

« Voici ce que nous étions, voici ce que nous sommes, voici ce que nous serons ! ». Dans une situation de continuité identitaire et culturelle — que la Corse hélas n'a pas connue ! — cette triple affirmation aurait sans doute des effets positifs.

Mais dans une situation d'échec patent, les choses sont tout autres !

Projeter, dans les temps à venir, un modèle — déformé — de ce que nous croyons avoir été, est, à l'évidence, une solution néfaste.

Parce que sans le côté dynamique du fait identitaire, avec la seule connaissance subjective de la mémoire, avec comme seul succès tangible un **riacquistu** qui s'épuise, la logique trouble de l'idéalisation des hommes et des cultures modèles, la logique des mythifications systématiques, ne peuvent que provoquer des troubles individuels et collectifs beaucoup plus graves.

Le pouvoir pour pouvoir

Pour toutes ces raisons, la Corse ne peut se permettre de rester encore et toujours passive face à ses modèles anciens ou plus récents.

Il convient aujourd'hui de transformer les matières premières du **riacquistu** afin de construire une identité moderne.

Il faudrait pour cela que les Corses sortent du schéma réducteur qui dissocie la culture du cœur de celle de la raison. Et qu'ils renoncent, par là même, aux travers de l'auto-folklorisation. Mais, et nous l'avons dit précédemment, la société corse subit une passivité, une démission collective qui, hélas, déborde du seul cadre culturel.

Dans ces conditions, il serait peut-être vain d'attendre un sursaut communautaire salvateur. Et la seule bonne volonté de quelques « missionnaires de la culture » ne suffira même pas à sauver l'existant.

Pour l'heure, la seule planche de salut que l'on puisse trouver consiste en une série de mesures légales visant à instaurer un bilinguisme réel : mesures dépassant, bien sûr, le seul cadre scolaire, car celui-ci est largement insuffisant et ne peut, à lui seul, pérenniser une identité double.

Corsiser l'espace insulaire, c'est sans doute le pari des années à venir. Pour peu que l'État, qui ne donne rien sans rien, dispose d'un réel interlocuteur.

Ceccè Lanfranchi

Bibliographie

- Eltori F. (1982) « Le Miracle de 70 » in *Le mémorial des Corses*, vol.5, C'YRNOS ET MÉDITERRANÉE, Ajaccio.
- Lanfranchi F. (1994) « Lingua è cultura : à chi ni semu ? », revue *À pian d'Avretu* n° 14-15, Porto-Vecchio.
- Thiers J. (1993) « Un Settanta ancu à fà ? » *Hebdomadaire Paese* n° 120 du 8 juillet 1993, Ajaccio.
- Ventiseri D. (1977) *Revue française d'études politiques méditerranéennes* (dirigée par S. Demailly).

JACOUES FUSINA
UNIVERSITÉ DE CORSE

ÉCRIRE EN CORSE AUJOURD'HUI

UN RÉCENT SÉMINAIRE sur la littérature en langue régionale ou minoritaire¹, après avoir examiné les conditions de l'émergence et du développement du concept, concluait sa première séance sur l'intérêt actuel de diversifier et d'approfondir le questionnement sur cet objet, afin d'en mieux évaluer la permanence voire la validité. Dans ce but a été décidée l'organisation sur le terrain particulier de chacune des régions concernées d'une enquête à vaste échelle dont le protocole, mis au point en commun par les différents chercheurs, tenterait d'appréhender les lectorats réels et potentiels de ces littératures et permettrait ainsi d'actualiser des données que l'on sait rapidement évolutives et parfois extrêmement malaisées à cerner.

Car faute d'études disponibles sur l'orientation d'ensemble ainsi définie, il n'est pas actuellement envisageable de dresser une synthèse assez précise et fiable sur le groupe relativement nombreux de ces lecteurs occasionnels ou réguliers, amateurs de textes publiés dans une langue minoritaire et qui font vivre (ou survivre) une activité éditoriale attestée dans chacune des régions intéressées².

Périodiquement, en effet, des revues scientifiques éditent des numéros spéciaux de commémoration d'une ou deux décennies de cette activité, corroborant par là même des résultats globaux qui sont loin d'être négligeables³.

Il n'est pas rare de voir poser à cette occasion la question des conditions particulières de telle ou telle de ces pratiques littéraires : Georg Kremnitz a étudié par exemple les conditions psycholinguistiques et sociolinguistiques de l'écriture occitane actuelle⁴ ; je me suis moi-même intéressé à la question générique dans la prose corse d'aujourd'hui⁵. Avant nous, Fausta Garavini s'était interrogée sur la langue de la prose d'oc contemporaine⁶ posant au-delà la question essentielle des choix linguistiques et de leurs limites dans toute littérature en langue minorée.

Bref, à ces quelques exemples on pourrait en ajouter d'autres qui, à propos de telle ou telle des productions littéraires régionales, tentent de mieux comprendre les motivations et les fonctionnements, les ressorts

(mythiques ou réels) qui agissent et nourrissent des pratiques jugées parfois insolites ou anachroniques, quoique étonnamment vivaces.

Le texte de Kremnitz est de ce point de vue extrêmement décapant : posant à l'écrivain occitan la question de son existence même, il énumère les problèmes auxquels celui-ci est confronté et, soumettant à un examen d'une implacable logique chacun des éléments fonctionnels du système, il « met à plat » les nodosités rencontrées et les décrit avec une remarquable clairvoyance.

Comment n'être pas tenté d'appliquer pareille grille de lecture (ou du moins le même principe de démontage et de revision des principaux mécanismes) à la situation de l'écrivain corse ? Il sera loisible ce faisant de vérifier sur le terrain insulaire la validité et la transposabilité des observations qu'il a tirées de l'occitan. Une manière d'anticiper peut-être certaines des investigations imaginées par le programme du séminaire cité au début de cet article.

* * *

LA LANGUE : UNE SANTÉ CHANCELANTE...

Que le corse soit dans la position d'une langue dominée par rapport au français, il n'y a pas que les seuls sociolinguistes qui le sachent aujourd'hui. Il est donc inutile de revenir sur le cas clinique de ces langues gravement défavorisées par l'histoire et appelées à cohabiter sur le même territoire qu'une autre dotée elle d'un statut officiel : de nombreuses et pertinentes descriptions ont en effet largement contribué à mieux faire connaître les mécanismes complexes (diglossie multiglossie) qui inter-agissent dans tous ces processus conflictuels. On observe des phénomènes analogues pour toutes les langues dites « régionales » que l'on a recensées dans l'Hexagone et à sa périphérie. Tout au plus pourrait-on admettre une apparente meilleure santé de l'idiome insulaire (encore que l'appréciation reste bien entendu toute relative) par quelques fonctions communicatives de type informel comme par sa présence sociale encore assez fortement marquée dans certains milieux : c'est d'ailleurs la fréquence remarquée de ce discours (ou plutôt de ces bribes de discours) qui frappe souvent nos visiteurs peu habitués, il est vrai, à ce que pareilles rémanences le disputent encore dans leur région d'origine à l'omniprésence victorieuse du français.

Il reste que le corse n'est guère employé de manière systématique, surtout au sein des couches les plus jeunes de la population, laissant ainsi la part belle à un français régional de tous registres et même à de surprenantes créations langagières hybrides, dans les fonctions sociales et communicatives ordinaires. Quant à l'apprentissage par la voie scolaire,

dont il convient de rappeler qu'il n'a été mis en place de manière progressive que depuis une quinzaine d'années, s'il commence à porter ses fruits (malgré de légitimes critiques qu'on lui oppose parfois), il ne peut guère encore prétendre à ce renouvellement massif des locuteurs corso-phones comme il s'en trouvait encore du fait d'un apprentissage par transmission « naturelle » jusque dans l'immédiat après-guerre. Une telle régression généralisée a été enregistrée partout, mais le phénomène, quoique largement éclairé, analysé, explicité, dans ses fonctionnements les plus subtils, n'en secrète pas moins encore des attitudes ambiguës et souvent négatives envers les langues locales et parfois même chez ceux qui en sont les principaux utilisateurs.

En Corse comme ailleurs, l'écrivain qui s'astreint à écrire en langue corse le fait donc dans un environnement assez défavorable. Certes les dimensions réduites de sa communauté peuvent lui offrir la gratification de voir soulignée immédiatement et valorisée exagérément la moindre de ses publications (à condition qu'humoriste, il veuille bien considérer comme un avantage l'impossibilité d'obtenir une vraie critique en terrain anonyme). Il faut cependant reconnaître que la production littéraire particulière à la suite de laquelle il inscrit sa contribution souffre encore de préjugés publics nombreux. Qu'ils portent sur les contenus (à cause du caractère rébarbatif de thématiques passées et répétitives, fréquentes dans l'écrit corse de toute époque, par exemple), sur la forme (à cause de la prédominance obligée des structures traditionnelles sensibles dans toute expression écrite ou orale) ou qu'ils tiennent à des raisons extralittéraires (l'engagement militant que suppose tout acte d'écriture, ou bien le fait externe que la sensibilité nationaliste ait investi et quasi monopolisé la revendication linguistique et culturelle depuis une vingtaine d'années) ils installent de manière plus ou moins directe et perceptible préventions et méfiance qu'il n'est évidemment pas facile de lever.

* * *

...ET UN STATUT HÉSITANT

À cette question du statut général de la langue adoptée s'ajoutent les problèmes pratiques que devra surmonter l'écrivain. L'absence de tout caractère officiel attaché à l'usage public du corse a porté ses effets à long terme jusque dans la vision que s'en sont forgée les locuteurs eux-mêmes, répétons-le. Si l'on considère que la presse, les médias, la publicité, les enseignes commerciales... et tout ce qui apparaît ou s'entend de manière répétitive et systématique en langue française, sert de rappel linguistique et soutient la mémoire collective, on comprend aisément que les quelques communiqués à la radio, les quelques minutes consenties

au journal télévisé, les rares initiatives issues du négoce local, ne puissent guère contrebalancer une influence aussi massive et anciennement ancrée dans les habitudes. On n'a pas encore mesuré les conséquences qui pourraient être en revanche bénéfiques, notamment chez les jeunes, des succès tout nouveaux et importants de la chanson d'expression corse sur les scènes internationales et le marché du disque.

À ce propos, la proposition faite par le Conseil de la Culture, de l'Éducation et du Cadre de vie (C.C.E.C.V.) en 1989⁷ d'une coofficialisation entre les langues française et corse aurait pu permettre d'engager un mouvement de compensation tendant au rééquilibrage entre les deux systèmes à l'occasion de mesures d'incitation efficaces : mais l'Assemblée de Corse n'a pas cru devoir retenir cette idée de son conseil consultatif au prétexte qu'elle eût été trop coûteuse et de surcroît irréaliste. Pourtant le Conseil avait pris soin de publier et distribuer pour une information élargie un opuscule explicatif⁸ d'une cinquantaine de pages fournissant à la réflexion publique un argumentaire socio-historique, politique et culturel et donnant des références nombreuses tirées de situations diverses et fondées du point de vue du droit communautaire européen. Mais c'était sans doute viser trop loin pour une assemblée française à l'égard de cette question mal connue, mal étudiée et surtout supposée contenir en germe les dérives les plus dangereuses pour l'unité du pays.

La « normativisation » ou codification du corse a souffert, comme ailleurs, d'antagonismes anciens portant aussi bien sur la question des variétés dialectales que sur celle de leur transcription graphique. Cependant, pour des raisons tenant principalement à l'exiguïté du territoire, au nombre limité d'écoles de pensée, à l'âge des tenants des systèmes traditionnels... autant qu'à la volonté d'efficacité pragmatique et au dynamisme des militants du renouveau culturel des années 70, ces problèmes n'ont pas provoqué en Corse de clivages ou de blocages aussi graves que ceux qui se sont produits dans d'autres régions, en Occitanie ou en Bretagne, par exemple.

L'influence du service public d'enseignement, qui a résolument adopté les positions majoritaires, a contribué largement à lever les derniers obstacles liés à ces questions des variétés dialectales ou de l'orthographe, et à normaliser de fait la situation, d'autant mieux que les pratiques pédagogiques de l'école s'appuient sur bon nombre de publications pédagogiques dont la qualité est stimulée par l'existence d'un concours annuel doté de prix importants décernés au niveau régional.

Cela ne signifie pourtant pas que fonctionne véritablement ce jeu de l'intertextualité entre présence et absence de norme, pour un public habi-

tué au recours au dictionnaire qui juge et qui tranche suivant le modèle français. Or, les dictionnaires en usage aujourd'hui en Corse, celui de Ceccaldi (édité chez Klincksieck dès 1968) et celui du *Muntese-Lingua corsa* (réédition actualisée par les éditions Albiana en 1985 d'un fonds plus ancien datant de 1971), deux très estimables outils complémentaires au demeurant, ne couvrent pas entièrement les besoins dans ce domaine : le champ reste en effet perfectible tant au plan de la maniabilité (un usuel de grande diffusion fait défaut de manière criante) qu'à celui de la complétude (des outils très performants devraient être mis sur le marché incessamment)

*
*

INSUFFISANTS LECTEURS

Il est vrai que si l'on peut approximativement estimer à quelques centaines le nombre de lecteurs réguliers de livres paraissant aujourd'hui en corse, il est difficile d'être plus précis, même sur un chiffre moyen : en effet, non seulement des différences sensibles de vente peuvent-elles être enregistrées en fonction de la notoriété de l'auteur, du genre illustré par lui, de la publicité qui a été faite autour de l'ouvrage, mais encore les professionnels qui citent des chiffres ne distinguent-ils pas forcément les publications corrélativement à la langue utilisée. La présence sur le marché d'éditions plus soignées, richement ornées de photographies ou de gravures, conçues comme des livres de luxe visant surtout un public occasionnel ou des collectionneurs, interfère dans les comptes et trouble les bilans. On dit par ailleurs que la modestie des tirages, à moins que ce ne fût la fidélité d'un fort groupe d'amateurs éclairés, conduit à des recyclages rapides qui épuisent la vente au bout de deux ou trois ans, ce qui exclut généralement pour ces ouvrages le passage au pilon.

On comprendra à ces constats qu'un véritable programme d'enquête sur le terrain soit ici particulièrement bienvenu, dans la mesure où il permettrait une meilleure saisie globale de données encore mal connues. Menée d'abord sous forme d'entretiens individuels auprès d'informateurs privilégiés choisis dans le réseau des libraires, bibliothécaires et autres professionnels du livre, cette enquête s'intéresserait ensuite plus précisément au lectorat lui-même et s'interrogerait sur ce que lit véritablement l'amateur de littérature régionale, sur sa façon de lire, ses motivations profondes, ses désirs et ses souhaits, voire ses projets... Car l'investigation sur la manière même de lire, les attitudes et les habitudes, les plaisirs et les rejets, liés à cet acte important de la vie intellectuelle et culturelle de chacun ne semble encore jamais avoir été menée systématiquement, à notre connaissance, dans le domaine particulier qui est le nôtre ici.

En outre, un tel coup de projecteur présenterait l'avantage d'éclairer un peu mieux ce rapport intime du lecteur à l'ouvrage choisi et à la langue lue, par exemple sur des points qui ne sont pas de détail, comme le degré de compréhension (partielle ou complète), l'accès aux formes dialectales (et non à la seule variété normée), le recours fréquent au dictionnaire, etc.

Corrélativement, c'est tout le fonctionnement éditorial, hic et nunc, qui s'en trouverait explicité : conditions réelles de l'édition régionale, pratiques effectives en matière de tirages, de diffusion, de promotion, de vente ; définition des responsabilités dans le domaine des choix retenus...

*
*

UNE CRÉATION ÉCARTELÉE

Ce versant présente bien entendu une large part d'analogies avec ce que rencontre tout écrivain, c'est-à-dire l'ensemble des problèmes d'ordre linguistique et littéraire qui se posent généralement à lui. Nous nous limiterons ici à ceux que pourrait avoir à affronter particulièrement un écrivain en langue régionale.

La question n'est pas tant de savoir aujourd'hui si l'on peut théoriquement tout dire (ou écrire) en corse minoré, mais bien plutôt celle de l'attente d'un lecteur majoritairement engoncé dans des habitudes (et quels que soient l'origine ou le bien-fondé de telles attitudes) qui lui font mal accepter toute infraction à cette loi non écrite mais bien vivace qui régit la catégorie ou le genre acceptables selon des critères particulièrement bien intégrés.

L'auteur a donc tendance à jouer, consciemment ou non, avec cet « horizon d'attente », voire à tenter de le déjouer : le passé décrit peut l'être, par exemple, de manière non traditionnelle, très imaginative et métaphorique, l'affectif sous-entendu peut se loger ailleurs et autrement que dans la sempiternelle lamentation classique à propos de ce qui a disparu et ne reviendra pas... car, comme le suggère A. Ottavi⁹, si « l'on peut être lassé par le rabâchage des vertus de cette Corse du « pilone » et du « fucone » (...) il faut convenir que l'évocation de ce qui meurt et de ce qui naît est aussi légitime qu'elle le fut pour Tchekhov lorsqu'il écrivit « La Cerisaie ». Affaire de talent, de hauteur de vue, de puissance de l'inspiration, de qualité d'écriture. »

On peut considérer que le domaine de la chanson avait un défi du même type à relever, à la fois sur le plan de la musique et des rythmes que sur celui du texte : or, petit à petit, la chanson corse a su se transformer profondément en conservant les éléments spécifiques qui font son

originalité, tout en offrant à l'imagination créative de ses musiciens et de ses paroliers l'opportunité d'une évolution intéressante qu'un public, varié et plus nombreux que jamais, semble aujourd'hui grandement apprécier.

Le domaine de la fiction est sans doute celui où peuvent le mieux se manifester ces volontés de changement : ce n'est évidemment pas chose facile dans la mesure où l'écrivain sera mis en demeure dans ce cas de « forger » en quelque sorte « sa propre langue », ce qui signifie selon Kremnitz (op. cit.) « créer une nouvelle sorte de texte. » Ce sont là des aspects que j'ai évoqués dans l'article déjà cité⁵ sur la question générale : les contours d'un genre sont aujourd'hui sollicités fréquemment et à un point tel que les textes ainsi proposés deviennent difficiles à classer dans telle ou telle catégorie répertoriée déjà ; cela est valable pour le cas du roman aussi bien que pour celui de la nouvelle particulièrement dont on observera que les multiples définitions habituelles peuvent dès lors être toutes considérées, dans cette perspective évolutive, comme provisoires.

Sans compter que la production dite de « paralittérature » α, comme l'autre littérature (la considérée) son rôle particulier à jouer, sa fonction propre, son utilité dans le mouvement général d'organisation du paysage littéraire, varié et mouvant, autant que fortement hiérarchisé.

*
*

QUEL BILINGUISME D'AUTEUR ?

Un autre problème mérite d'être évoqué dont les données restent bien souvent et pour des raisons compréhensibles assez peu débattues : c'est le bilinguisme (ou la diglossie) auquel est confronté l'auteur lui-même. Car pas plus qu'en Occitanie il n'y a lieu de croire qu'il existerait en Corse aujourd'hui d'écrivain parfaitement monolingue en langue corse. Il y a bien longtemps en effet que toute alphabétisation, toute familiarisation un peu poussée avec l'écrit est passée ici aussi par le français d'abord et de manière incontestablement massive. De ce point de vue, les effets de la scolarisation en langue corse restent trop récents et encore bien faibles pour figurer de manière sensible dans ce débat.

Une impression superficielle pourrait pourtant laisser penser à un excès de compétence assez généralement répandu dans le domaine de l'expression langagière : il n'est que de voir l'intérêt que suscitent dans la presse écrite ou les médias audiovisuels les questions de langue ! Lorsque des « spécialistes » s'en mêlent, car c'est ainsi que l'on nomme grosso modo les enseignants, les militants culturels, les érudits locaux, et

toute personne prétendument un peu mieux informée que les autres de ce sujet, les débats atteignent des sommets !

Il convient cependant de faire la part du défi, de la parade ou de la stratégie individuelle dans ce qui s'affiche ordinairement ainsi comme compétence dans la langue : ce n'est pas parce que l'on reprend son interlocuteur sur un emploi syntaxiquement incorrect ou cru tel, sur l'utilisation d'un mot rare du lexique microrégional ou sur l'étymologie curieuse d'un toponyme... que l'on est meilleur lecteur de corse, α fortiori bon linguiste ou encore « écrivain » potentiel. En outre, l'intérêt véritable pour la langue ne se mesure pas forcément à ces comportements ostentatoires, qui ne doivent pas abuser l'observateur : ils ne sont en réalité possibles que parce qu'ils font souvent inconsciemment référence aux codes normés où une instance de recours peut toujours trancher sans contester les litiges grammaticaux ; ils confirment donc à leur manière, et comme α contrario, que ce sont bien là des fonctionnements diglossiques calqués sur le système dominant. On en trouve même parfois trace chez certains de ceux qui écrivent en corse aujourd'hui...

Paradoxalement, c'est aussi la prégnance du code dominant qui conduit à l'utilisation fréquente d'hybrides appelés ici « francorse » ou « corsancese ». Ces créations sauvages sont souvent fustigées comme dégradations dommageables par les puristes au nom de l'intégrité de la langue. Si l'on consent toutefois à considérer le phénomène avec un recul suffisamment objectif, on ne pourra que remarquer l'ancienneté de son installation, y compris comme procédé littéraire : Gardy a pu en étudier les traces depuis le XVII^e siècle dans l'écriture occitane¹⁰, et l'on peut considérer que notre Guglielmu Guglielmi y eut lui-même recours au XVII^e siècle en jouant de manière complexe sur les codes concurrents toscan et corse dans certaines de ses productions burlesques.

Plus près de nous, sans qu'il s'agisse bien entendu du même phénomène mais comme autre exemple dans un genre extrêmement prisé, on peut citer la chronique romancée de P. Chamoiseau, « Texaco », Prix Goncourt 1992, qui est une magnifique illustration des possibilités créatives entre les deux registres entrelacés du français et du créole : un bonheur expressif rare que peut goûter tout lecteur français moyen. Il n'est pas impossible d'imaginer, par extension de ce cas, un champ d'exploitation ressortissant de cette manière aux langues des régions, et au corse en particulier : le français régional de corse (FRC) étudié par P. Filippi (thèse non publiée de 1993) donne une idée des ressources diverses mises en œuvre par une création populaire spontanée ; pourrait-il éventuellement servir de matériau à une création littéraire ?

La question, sans doute en marge de notre sujet, se veut un tantinet

provocante. Elle pourrait signifier pourtant que l'auteur corse d'aujourd'hui, bilingue d'évidence, s'il a conscience des potentialités linguistiques diverses qui l'habitent, devrait pouvoir en jouer à sa guise. À condition cependant d'en dominer les ressources nées de la multiplicité des registres à sa disposition, y compris dans le cadre d'une seule et même expression linguistique. Si ce n'était le cas, en effet, le risque d'interférences, de maladroites, de ruptures de style involontaires, et autres accidents de ce type, seraient alors à craindre. On voit bien quelle complexité présente cette situation pour notre auteur : elle tient non seulement au choix forcément limité par sa propre compétence, mais également à ceux de la communauté des lecteurs à laquelle il s'adresse, et aux conventions littéraires qu'elle a adoptées.

Nous sommes là précisément au cœur du problème de la création en langue minorée : possibilités exponentielles des choix et limitation pourtant de ces choix, avec comme corollaire inévitable le risque de confusion des fantasmes créatifs propres à chaque écrivain avec les fantasmes sur la langue qui sont d'un tout autre ordre, comme l'a suggéré F. Garavini (op. cit.).

*
*

LES PRATIQUES EN MATIÈRE D'ÉDITION

En ce qui concerne l'édition l'état des lieux est ici vite fait : il existe en Corse et si l'on exclut le Centre régional de Documentation pédagogique (C.R.D.P.), organisme de l'Éducation nationale, qui programme essentiellement des manuels et documents scolaires, trois ou quatre éditeurs privés, et autant d'éditeurs de type associatif, dont les objectifs et les moyens sont fort différents, même si leurs productions respectives se rejoignent régulièrement aux rayons des librairies.

Si les éditions associatives permettent à quelques auteurs de publier (notons qu'il s'agit en général d'études monographiques, de travaux didactiques, d'ouvrages sur la langue... et bien peu d'œuvres de fiction) on peut considérer que leur manière de réinvestir le produit des ventes dans de nouveaux projets de publication (même avec appel à subventionnement public) fait partie en quelque sorte du rôle d'animation culturelle dévolu ordinairement aux associations. Expression d'une militance, d'un engagement bénévole de l'ensemble des acteurs, comme cela se fait du reste dans bien des domaines de l'activité sociale, ces pratiques sont acceptables pour ce qu'elles sont. On conviendra cependant qu'elles ne puissent constituer pour un écrivain que des solutions provisoires et peu gratifiantes hormis par les intérêts militants signalés.

Tout auteur devrait cependant pouvoir espérer bénéficier des compé-

tences et des services professionnels et spécialisés d'un véritable éditeur. J'entends celui qui accepte de publier une œuvre parce qu'il veut faire partager son goût ou son plaisir, organisant ainsi la rencontre d'une écriture et de son public. Un tel projet suppose une prise de risques financiers (ou un partage à tout le moins) qui fait partie du métier, ou de la représentation que l'on s'en fait ordinairement. Ce sont là en tout cas des motivations idéales que tout auteur, quelle que soit la langue dans laquelle il s'exprime, est en droit d'espérer de son partenaire obligé, même s'il sait bien qu'elles font partie d'une sorte d'imagerie d'Épinal où n'entrent guère à leur véritable mesure les impératifs commerciaux d'un marché, qui plus est étroit et difficile dans le cas des langues minorées.

Or, les éditeurs exerçant en Corse aujourd'hui semblent opter souvent pour des pratiques qui, si elles permettent à un certain nombre d'ouvrages (relativement important d'ailleurs, et cela corrobore ce qui est décrit justement) de voir le jour, ne peuvent en aucun cas satisfaire les auteurs qui se trouvent confrontés à peu près au même traitement que celui évoqué plus haut : peu ou pas de droits, promotion et diffusion réduites, absence d'une véritable politique d'édition, ce qui lèse, au-delà du créateur concerné, le public des lecteurs en général.

Tout cela d'ailleurs sur fond de lamentation permanente et culpabilisante en définitive pour l'auteur, au sujet des difficultés de l'entreprise, du désintérêt public pour les ouvrages en langue corse, ce qui peut revenir d'une certaine manière aussi à douter de leur qualité intrinsèque... Ces conditions expliquent que certains candidats à la publication choisissent parfois en dernier ressort le compte d'auteur, dont les fonctionnements sont parfois mis en cause, mais qui dans le cas d'espèce et tout bien calculé, n'offrent pas ici de différences si sensibles, si toutefois les ventes directes par l'auteur remboursent son investissement financier initial.

Une correction de ces dysfonctionnements semble pourtant possible si elle est opérée à leur source même. La politique incitative mise en place par les instances régionales devrait en tout premier lieu étudier finement cette question des subventionnements sur dossier tels qu'ils se pratiquent chez nous : partant en effet d'un principe de travail légitime en soi, ils engendrent souvent des effets pervers. En effet, la subvention accordée correspond à l'assurance pour l'éditeur de pouvoir s'engager dans le processus de la publication : on peut donc supposer que sa motivation pour promouvoir et diffuser convenablement l'ouvrage n'est plus que faiblement liée au succès de l'opération puisque celle-ci est quasiment rentabilisée d'emblée. Il ne faut donc pas s'étonner que les seules actions de promotion des livres mises sur pied aient à l'origine des libraires qui organisent des séances de dédicaces où ils trouvent justement un

profit, contrairement à l'auteur qui a simplement, quant à lui, une idée de la manière dont est reçue son œuvre sans en rien espérer en retour.

Ces situations perdurant, des écrivains, individuellement ou en groupe, préfèrent dorénavant pour leur copie, négocier par contrat ce qu'ils estiment être l'équivalent de leurs droits d'auteur. D'autre part, l'idée fait son chemin depuis quelque temps de regroupements en coopératives d'édition qui, sans demander beaucoup plus d'investissement que le canal ordinaire de l'édition privée, permettraient une plus juste rétribution et une diffusion plus sérieuse des ouvrages publiés, après négociation directe avec un imprimeur.

L'édition bilingue, telle qu'elle se pratique fréquemment en Italie (je pense à certaines maisons sardes, par exemple) revêt dans ces conditions plus d'intérêt encore pour nous, on le comprend aisément. Car une œuvre écrite en une langue minorée peut ainsi espérer une meilleure diffusion, dans un marché plus large et surtout qualitativement séduisant par les échanges qu'il promet.

*
*
*

POURQUOI ÉCRIRE EN CORSE AUJOURD'HUI ?

Après ce tableau où apparaissent plus de motifs d'insatisfaction que de signes encourageants de bon fonctionnement, plus de récifs que d'ondes déagées propres à une bonne navigation, on peut légitimement se demander pourquoi quelques individus s'expriment toujours à vouloir publier.

C'est précisément la question que posait en 1988 l'hebdomadaire *Kyrn* à une dizaine d'écrivains d'entre nous : « Pourquoi écrivez-vous en corse ? », étant donné que « *vous avez peu de lecteurs, peu de vente, peu de droits d'auteur, pour ne pas dire que vous y êtes de votre poche le plus souvent »¹⁰. Le journaliste qui présentait l'enquête ajoutait d'ailleurs pour signifier sa perplexité « Eppur si muove ! »

Si l'on examine ces réponses, et sans même se livrer à une analyse très fine des arguments qu'elles avancent, il est aisé d'y déceler des sous-ensembles significatifs organisés autour de critères récurrents comme : l'intérêt pour les questions d'écriture, pour les techniques et le travail qu'elles permettent de mettre en œuvre (6 réponses) ; l'influence du corse parlé, de l'oral sur l'écrit, et des potentialités expressives que cela permet du point de vue littéraire (4 réponses) ; le désir de modernité, la volonté d'actualisation des thématiques littéraires, la projection vers l'avenir, les nécessaires évolutions (4 réponses) ; symétriquement pourrait-on dire, le poids du passé et de sa valeur mémoire (4 réponses) ; les sentiments de

devoir, de conscience, de militance, sont évoqués souvent aussi (4 réponses).

Ils sont en tout cas mentionnés un peu plus souvent que la notion de plaisir dans la création (2 réponses), à moins que cette réponse ne soit considérée par les écrivains comme allant de soi. C'est peut-être ce qu'il faut interpréter dans l'évocation fréquente de la passion, de la foi, de forces supérieures ou de besoins vitaux (5 réponses), ou encore dans la mise en avant de constats d'évidence liés à l'acte d'écrire assimilé à la vie même, à l'existence, exprimés directement (3 réponses) ou déduits de certaines formes d'étonnement que la question même puisse être posée (3 réponses)...

Riche palette argumentaire donc que celle offerte par les premiers concernés, les écrivains eux-mêmes et il ne faut pas s'étonner qu'elle relie l'acte d'écrire en langue corse à tout acte d'écriture, quelle que soit la langue, c'est-à-dire à tout acte créatif dans sa valeur humaine essentielle. On comprend d'ailleurs que ces explications ne soient guère faciles à rendre de manière synthétique, y compris lorsqu'elles émanent de la source même : certains écrivains rechignent d'ailleurs à accepter cette dénomination, et préféreraient être désignés comme « écrivants », à la manière de Roland Barthes ; d'autres pensent ne point mériter l'appellation, à cause de leur trop faible production, et regrettent au passage de n'y point consacrer tout le temps qu'elle mériterait...

Autre remarque : la moitié des personnes interrogées, un nombre donc relativement important, ont choisi de répondre sous forme poétique, veis ou poème en prose, peut-être parce que la forme elliptique permet de laisser entrevoir plus que ce qu'un texte journalistique eût prosaïquement dévoilé.

Il convient certes de faire la part du jeu dans cet ensemble diversifié et il faudrait, pour une analyse plus ténue, examiner en profondeur les rapports subtils entre forme et sens, contenants et contenus ; ce que ne peut obtenir un dépouillement rapide comme celui-ci : il permet cependant d'évaluer grosso modo les ressorts qui agissent singulièrement ces hommes. La marque de réactions de type diglossique peut être déduite de certains signes, comme la mise en avant appuyée d'une conscientisation jugée indispensable, la volonté prosélytique et le sentiment du devoir propres aux militants de la langue et très répandus dans les milieux culturels auxquels ils appartiennent pour la plupart. Mais il apparaît surtout que l'acte d'écrire est pour ces hommes une sorte d'évidence où entre, même si l'on sent quelque réticence à l'avouer parfois, une forte part de plaisir et de jeu comme fondements de leur engagement créatif. Cela explique aussi que cette création perdure, qu'elle

aboutisse fréquemment à la publication, malgré les conditions difficiles décrites ici. Voilà pourquoi ici l'édition tourne sur elle-même, insensible aux perturbations, comme la Terre qu'observait Galilée.

Notes :

- 1 — *La constitution des littératures des langues régionales de France comme objets de description* (séminaire tenu à l'École normale supérieure de Saint-Cloud les 17 et 18 décembre 1993 (Actes à paraître).
 - 2 — Les participants à ce premier séminaire venaient de cinq régions de France : le Pays Basque, la Bretagne, la Corse, la Picardie, l'Occitanie... mais des représentants d'autres régions ont été sollicités pour permettre une étude aussi complète que possible.
 - 3 — Nous ne citerons à titre d'exemple que deux titres récents : *Vingt ans de littérature d'expression occitane (1968-1988)*, (actes du colloque international du Château de Castries : octobre 1989), Montpellier, section française de l'AIEO (1990), 123 p.
ÉTUDES CORSES (Dix ans de littérature corse), n° 38, 1992, Ajaccio, LA MARGE ÉD., 165 p.
 - 4 — Kremnitz G. (1990) *Conditions psycholinguistiques et sociolinguistiques de l'écriture occitane actuelle*, in *VINGT ANS...* (op. cit.).
 - 5 — Fusina J. (1992) *La question générique dans la prose corse d'aujourd'hui*, in *ÉTUDES CORSES* n° 38 (op. cit.).
 - 6 — Garavini F. (1988) *Quelle langue pour la prose d'oc contemporaine ?*, in *LENGAS* (24-1988).
 - 7 — Le vote a été acquis le 13 novembre 1989 à l'unanimité de ses membres par l'assemblée plénière du C.C.E.C.V. (conseil consultatif de l'Assemblée de Corse, issu de la loi portant statut particulier de l'île, et dont par parenthèse, j'étais à l'époque le président).
 - 8 — *Coofficialité-Cuiffialità* (1989) ouvrage collectif édité par le C.C.E.C.V., Ajaccio, Région de Corse, 50 p.
 - 9 — Ottavi A. (1992), *L'écrivain et son public en Corse*, in *ÉTUDES CORSES* n° 38, 1992 (op. cit. pp. 7-14).
 - 10 — Diani F., in *KYRN*, n° 221 du 30 septembre au 6 octobre 1988 (Traduit du corse par nous) p. 33.
- Les auteurs ayant répondu à l'invite sont, dans l'ordre où ils apparaissent (pp. 32-42) : G.-M. Arrighi, S. Casta, L. Bassani, G. de Zerbi, G.-G. Franchi, G. Fusina, D.-A. Geronimi, F. Mazelin-Accorsi, G. Thiers, S. Valentini, L. Santucci.
- L'analyse indicative des réponses porte sur celles des dix écrivains sus-mentionnés, à l'exception de ma propre réponse, non prise en compte pour des raisons de commodité.